

# **Le Joueur et le Marqueur**

**au cours d'une compétition de Golf**

**Tout d'abord, rappelons que la responsabilité de connaître les règles incombe à tous les joueurs.**

**Un marqueur est une personne désignée par le comité de l'épreuve pour consigner le score d'un joueur (généralement un autre joueur). Il n'est pas un arbitre.**

## **Enregistrement des scores:**

**Après chaque trou, le marqueur devrait vérifier le score avec le joueur et le consigner....**

**Le joueur est responsable de l'exactitude du score consigné pour chaque trou sur sa carte de score. S'il rend, pour n'importe quel trou un score inférieur à celui réellement réalisé (sauf exception), il est disqualifié.**

**En cas de litige ou de désaccord sur un décompte de coups sur un trou ou sur un comportement, le marqueur ne doit pas signer la carte et doit en faire part au Comité de l'épreuve qui prendra sa décision.**

**Le Comité statuera sur la décision à prendre après avoir entendu le joueur, le marqueur et éventuellement le troisième joueur ou toute autre personne présente au moment du litige.**

**Si un autre joueur, qui n'est pas le marqueur, est témoin d'une infraction à une règle, il devrait informer le joueur, son marqueur de cette infraction afin que le joueur puisse la corriger.**

**Si un joueur et son marqueur, voire avec un autre joueur, s'entendent pour déroger aux règles (ex: oubli volontaire de pénalité pour infraction à une règle) ils sont disqualifiés.**

## **SANCTION EN CAS DE MANQUEMENT VOLONTAIRE AUX REGLES :**

**En cas de manquement volontaire aux règles, le Club se réserve le droit d'interdire à tout joueur de participer aux compétitions à venir.**